



Création une entreprise avec mon premier carte de séjour

Par **Condor2008**, le **04/11/2012** à **21:20**

Bonjour,

Je suis un étudiant de nationalité algérienne, mon soucis est ce que j'ai le droit de créer une entreprise car c'est ma premier carte de séjour (j'ai 9 mois à Bordeaux) ? Et j'ai bien renseigné sur les conditions et je suis prêt.

Cordialement.